



## Nouvelle génération de radar embarqué

Par **florian22**, le **20/05/2014** à **16:36**

Bonjour, j'ai reçu aujourd'hui 16/05/2014 un avis de contravention celui-ci dit que : qu'il a été effectué le 02/04/2014. Es normale ? Ensuite, mes identification du véhicule ainsi que la description de l'infraction qui est correcte , or quand je regarde l'appareil de contrôle c'est ; " appareil de contrôle homologué en mouvement : MILLIA - GASTO - 201210000011

Date de dernière vérification : 03/12/2013.

C'est les dernier radar embarqué. C'est la le problème je me suis renseigné sur internet, et il est dit que la voiture ne peut flashé uniquement les véhicules sur les gauches ( fil du milieu car il doivent se trouvé a droite), donc vraisemblablement je doublé sur la fil de gauche, une voiture au milieu et le radar embarqué a droite.

N'y a t il donc pas de vis de procédure ou un abus de pouvoir ?

Car j'étais peut-être en infraction mais ils ne peuvent pas me verbalisé pour cette infraction où alors m'arrêté ..

Donc j'ai demander une copie de la photo de la contravention mais a mon avis, quand je la recevrais les 15 jours seront passé et l'amende sera majoré. Que me conseillé vous de faire ? Cordialement .

Par **domat**, le **20/05/2014** à **18:10**

bjr,

je ne suis pas un spécialiste mais la discussion m'intéresse.

je viens de trouver quelques infos sur internet mais je comprends que ce radar contrôle la vitesse des véhicules aussi bien de ceux qui doublent que ceux qui arrivent en face et qu'effectivement le radar ne peut contrôler que le véhicule dans la file de gauche limitrophe. comment pouvez-vous être sur que vous n'étiez pas dans cette configuration ? vous avez vu le véhicule banalisé.

vous pouvez payer mais contester. si vous ne payer pas, en cas de rejet de votre contestation, vous allez payer beaucoup plus cher.

cdt

Par **janus2fr**, le **21/05/2014** à **09:39**

[citation] C'est la le problème je me suis renseigné sur internet, et il est dit que la voiture ne peut flashé uniquement les véhicules sur les gauches ( fil du milieu car il doivent se trouvé a

droite), donc vraisemblablement je doublé sur la fil de gauche, une voiture au milieu et le radar embarqué a droite.

N'y a t il donc pas de vis de procédure ou un abus de pouvoir ? [/citation]

Bonjour,

Je ne comprends pas ce que vous voulez dire ici. Pouvez-vous expliquer ?